

# Allergènes, perturbateurs endocriniens, substances nocives...

Comment mieux préserver la santé des  
jeunes enfants en Nouvelle-Aquitaine ?



## SOMMAIRE

- Page 3** La prévention des impacts sur la santé des substances chimiques présentes dans l'environnement : un enjeu majeur de santé publique
- Page 4** Une stratégie régionale pour limiter les expositions
- Page 5** Une mobilisation des acteurs de la petite enfance pour améliorer l'accueil des enfants et sensibiliser le grand public
- Page 6** Des exemples d'actions concrètes en Nouvelle-Aquitaine

### Contact presse

Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine

Département communication

Tél : 05 47 47 31 45

[ars-na-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-na-communication@ars.sante.fr)

## La prévention des impacts sur la santé des substances chimiques présentes dans l'environnement : un enjeu majeur de santé publique

De nombreuses études s'intéressent aux risques sanitaires liés à l'utilisation de produits d'usage courant (produits d'entretien, cosmétiques, accessoires en plastiques...). Si beaucoup de relations restent encore à démontrer, **certaines substances présentes dans nos environnements intérieurs sont suspectées de participer à l'apparition de maladies ou troubles de la santé** (troubles de la reproduction, cancers, obésité, diabète, troubles neuro comportementaux...). **Les femmes enceintes et les jeunes enfants seraient un public particulièrement vulnérable** à ces substances.

Ces substances ce sont les **perturbateurs endocriniens, les cancérogènes, les mutagènes et les reprotoxiques**. On peut en retrouver dans les plastiques de nos emballages, les conservateurs de nos cosmétiques, les retardateurs de flamme placés dans nos meubles, ou encore les imperméabilisants de nos vêtements... L'alimentation n'est pas épargnée ni les couches utilisées pour nos bébés. Enfin, le débat récurrent autour des pesticides montre l'intérêt grandissant de la société pour tous ces sujets.

L'ARS Nouvelle-Aquitaine a donc décidé d'agir en faveur de la petite enfance en l'inscrivant comme cible prioritaire de sa stratégie de prévention et promotion de la santé environnementale. Son objectif est de **diminuer l'exposition des femmes enceintes et jeunes enfants aux substances chimiques présentes dans leur environnement intérieur**.

Parents, professionnels de la petite enfance, collectivités locales... **cette stratégie s'adresse à tous ceux qui peuvent agir sur l'environnement intérieur des jeunes enfants pour mieux les protéger**. L'ARS Nouvelle-Aquitaine cherche donc à informer, sensibiliser et mobiliser le plus grand nombre d'acteurs autour de cette problématique environnementale majeure.

### Il s'agit d'un véritable défi car le sujet est complexe :

- ➔ **Ces substances sont nombreuses et très présentes** dans nos environnements,
- ➔ D'un point de vue toxicologique, il y a **de nombreuses inconnues et interrogations** notamment sur la notion de mélanges de substances (effets cocktail) ou de modes d'actions sur le système hormonal,
- ➔ **Les liens vers des pathologies sont souvent compliqués à démontrer**, et font appel à de multiples causes,
- ➔ **Le moment de l'exposition est fondamental** (vie embryonnaire, petite enfance, période dite des 1000 premiers jours de la vie),
- ➔ Les effets peuvent être **décalés dans le temps**,
- ➔ Les effets peuvent s'étendre sur **plusieurs générations** (épigénétique).

## Une stratégie régionale pour limiter les expositions

Au vu des éléments connus et suspectés, l'Agence régionale de santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine a élaboré et met en œuvre une stratégie de prévention et promotion de la santé environnementale visant les publics les plus vulnérables à ces substances chimiques : **les femmes enceintes et les jeunes enfants.**

### Cette stratégie vise à :

- ➔ **Réduire les sources de substances chimiques** dans les lieux de vie des enfants de moins de 6 ans et des femmes enceintes (maison, maternité, lieux d'accueil des jeunes enfants),
- ➔ **Développer des comportements (choix/gestes) favorables à la réduction des expositions** auprès des parents, femmes enceintes, des professionnels de santé, des assistantes maternelles, des personnels éducatifs et d'entretien...,
- ➔ Soutenir les comportements favorables **en renforçant une prise de conscience collective et en développant durablement les actions de prévention** à l'échelle d'un territoire (climat social, soutien de l'entourage dans le parcours de l'enfant).

### Des gestes simples à adopter :

- ➔ Ouvrir la fenêtre de la chambre du bébé tous les jours pour **renouveler l'air**,
- ➔ **Planifier les travaux de la chambre de bébé au plus tôt et aérer longuement la pièce**,
- ➔ **Ne pas fumer** dans le domicile,
- ➔ **Limiter le nombre de cosmétiques** pour la femme enceinte et le jeune enfant, et privilégier les plus simples et naturels (liste d'ingrédients courte) et ceux porteurs d'un **label reconnu**,
- ➔ **Laver les vêtements neufs** avant la première utilisation,
- ➔ **Rincer les fruits et légumes** avant consommation,
- ➔ **Eviter de chauffer des contenants alimentaires en plastique** et préférer des biberons en verre,
- ➔ **Limiter le nombre de produits ménagers** et privilégier ceux porteurs d'un **label reconnu**. Eviter également les sprays et les produits d'ambiance.



## Une mobilisation des acteurs de la petite enfance pour améliorer l'accueil des enfants et sensibiliser le grand public

Pour conduire cette politique, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a mis en place de nombreuses actions qui visent à **sensibiliser les professionnels de la petite enfance** afin de faire évoluer les discours de prévention diffusés aux familles, en vue de réduire les expositions au domicile, et de modifier les pratiques et les produits utilisés dans les lieux d'accueil des enfants de 0 à 6 ans.

**De nombreux acteurs sont ainsi concernés** : maternités, médecins (gynécologues, généralistes, pédiatres), sages-femmes, infirmières, puéricultrices, services de PMI (protection maternelle et infantile), CAF (caisse d'allocations familiales), collectivités, crèches, relais d'assistantes maternelles, assistantes maternelles...

Ces acteurs sont actuellement sensibilisés et formés. Les professionnels des crèches ont également été destinataires d'un **guide de recommandations de bonnes pratiques**.

L'ARS met également à disposition de ces acteurs des **documents d'information** :

- ➔ Un **flyer sur les bons gestes à adopter** à destination des jeunes parents et des femmes enceintes,
- ➔ **10 affiches « bons gestes »** à afficher dans les structures de la petite enfance.
- ➔ **Flyer et poster « les différences »** pour apprendre les bons gestes en jouant.

Pour favoriser la mise en place d'actions de prévention dans tous les territoires, **l'ARS finance des opérateurs qui interviennent auprès des professionnels de la petite enfance et du grand public**. Par exemple, l'association EKOLONDOÏ, COOP ALPHA, l'association HSEN (Habitat Santé Environnement), l'association WECF (Women in Europe for a Common Future), l'association 3AR (Achats Publics Responsables en Nouvelle Aquitaine), GRAINE Aquitaine, Cap Sciences, l'association OSE, Primum Non Nocere, la Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine, l'IREPS Nouvelle-Aquitaine, l'association Au Fil des Séounes...

**Retrouvez l'ensemble des supports de communication [en cliquant ici](#)**



## Des exemples d'actions concrètes en Nouvelle-Aquitaine

### Auprès des maternités

La quasi-totalité des maternités de la région ont participé à une première démarche de **sensibilisation des professionnels** :

- sensibilisation aux risques liés à la présence de substances chimiques,
- état des lieux des produits utilisés à la maternité...

Cette démarche a entraîné un certain nombre de **changements au sein des établissements** :

- réalisation de livrets d'accueil contenant des informations sur ces types de risques (par exemple au centre hospitalier de Guéret),
- élaboration d'une chambre pédagogique (centre hospitalier d'Angoulême),
- mise en place de réunions d'information (Clinique bordeaux rive droite, Maison de Santé Protestante Bordeaux Bagatelle, centres hospitaliers d'Agen, de Périgueux...),
- choix de produits d'entretien moins émissifs,
- contrôle des produits utilisés dans les maternités...

Plus de 26 maternités ont également suivi une formation réalisée par le WECF pour mettre en place des **ateliers pédagogiques proposés aux parents avant ou après l'accouchement**. D'autres formations sont prévues cet automne pour compléter ce dispositif.

Des démarches sont en cours pour **intégrer ces préoccupations dans les politiques d'achats** des établissements de santé.

Enfin, des **journées annuelles réuniront les 44 maternités de la région** pour partager les expériences, mutualiser les avancées... Cette journée du 25 septembre 2018 est la première de la série. Elle est consacrée au thème des messages de prévention à transmettre aux familles.

### Auprès des crèches

**Une étude a été menée en 2016/2017 autour de plusieurs crèches volontaires** dans le territoire de Bordeaux Métropole. Elle a conduit à l'écriture d'un [guide de recommandations sur des bonnes pratiques](#) concernant la ventilation, les produits utilisés dans la salle de change, les produits utilisés pour nettoyer les locaux, les produits de loisirs créatifs, et les contenants alimentaires.

Ce guide est en cours de déploiement dans la région, en collaboration étroite avec les PMI afin de le faire connaître, expliquer les bonnes pratiques et les illustrer, accompagner au changement pour aller vers des crèches plus exemplaires. Pour soutenir encore plus ce dispositif, l'ARS a prévu de financer des **accompagnements de crèches volontaires** (comme ce fut le cas à Gradignan en Gironde) dans l'objectif de mutualiser les expériences au sein d'un territoire.

Des fiches sur les bons gestes en crèche sont également disponibles pour rappeler aux professionnels les bonnes pratiques.

Une seconde étude est en cours pour éditer des recommandations sur les produits de rénovation et construction des crèches. Elle devrait aboutir à un second guide de recommandations. Pour cela, 10 territoires participent à la première phase d'observation des pratiques et produits utilisés.

### Formation et sensibilisation des sages-femmes

Des expérimentations sont en cours pour sensibiliser les sages-femmes libérales. L'objectif est de permettre de sensibiliser toutes les sages-femmes libérales de la région à l'aide d'un **kit de sensibilisation et de conférences**. Les trois écoles de sages-femmes de la région proposent ou vont proposer des **modules de formation** sur ces questions.

### Formation et sensibilisation des assistantes maternelles

En collaboration avec les PMI et les CAF, des expérimentations ont lieu dans certains départements pour sensibiliser ces professionnels dès la formation initiale. Elles permettront à court terme de déployer ce dispositif dans l'ensemble de la région

### Formation des professionnels de santé

Un DIU (diplôme interuniversitaire) en santé environnementale a été créé cette année. La première promotion démarre en octobre 2018.

